

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DISCUTE DE LA CRISE ALIMENTAIRE DANS GAZA

Dernière tentative avant une famine généralisée

P11



IGOR YUSHKOV (EXPERT RUSSE EN ÉNERGIE)

“Le principal défi de l’industrie gazière mondiale reste l’instabilité”

P3

EXPLORATION ET EXPLOITATION D'HYDROCARBURES

Préparation d'un appel d'offre national et international

P2

Introduction du CPA en Bourse

Le délai de souscription prolongé jusqu'au 14 mars

P2

RAMADHAN

Belmehti préside une réunion préparatoire

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, a présidé, hier à Alger, une réunion consacrée aux derniers préparatifs en prévision du mois de Ramadhan, à laquelle ont pris part des cadres de l'administration centrale, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de la réunion, M. Belmehti a donné des directives pour "assurer la bonne préparation des différents événements scientifiques, coraniques et culturels que le ministère compte organiser durant le mois sacré, notamment le Concours national de récitation et de psalmodie du Saint Coran", a précisé la même source. Les directives ont également porté sur «l'annonce des lauréats du Concours national de célébration du patrimoine islamique, organisé par le ministère tous les trois ans, et dont la quatrième édition cette année a été consacrée au thème "Patrimoine manuscrit des oulémas algériens : étude et enquête"», a conclu le communiqué.

R.N

SECTEUR DES TRANSPORTS DANS LES WILAYAS DU SUD-EST DU PAYS

La généralisation rapide de la numérisation préconisée

Les participants à une journée d'étude portant sur le diagnostic, l'évaluation et le suivi du secteur des Transports dans les neuf wilayas du Sud-est du pays, ont plaidé, lundi soir à Ghardaia, dans leurs recommandations pour la généralisation rapide de la numérisation, la digitalisation et la modernisation de la gestion dans le secteur des Transports. Les intervenants à cette journée organisée par l'inspection générale du ministère des Transports ont mis l'accent sur la nécessité de consentir davantage d'efforts pour renforcer et doter les wilayas du Sud-est en moyens humains et matériels conséquents pour leur permettre d'accomplir un service public de qualité et durable. Et d'appeler également à l'investissement public et privé avec un respect strict des cahiers de charge pour le transport terrestre dans ces wilayas et le renforcement des dessertes aériennes inter-wilayas du Sud. Ils ont également exhorté les collectivités locales à s'impliquer davantage dans la gestion, la réhabilitation et l'entretien des infrastructures réservées au transport urbain dans les agglomérations telles que l'application des plans de circulation et la signalisation et à introduire des techniques modernes de management dans la gestion des services du secteur des Transports. Les participants ont appelé à la révision et l'actualisation des textes et des lois régissant le secteur des transports, la réhabilitation et la maintenance des infrastructures relevant du secteur des transports ainsi que la décentralisation dans la gestion des gares routières. De son côté, l'inspecteur général du ministère des Transports, Mohand Saïd Madji, a annoncé dans son intervention que les responsables locaux des entreprises de transport seront dorénavant soumis à des contrats de performances et des cycles de formation pour les agents du secteur. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a indiqué que cette journée d'étude a pour objectif "de s'imprégner de la réalité du secteur des transports dans les différentes wilayas du pays, de connaître les dysfonctionnements d'évaluer et de faire une véritable "autopsie" du secteur localement afin d'apporter des correctifs et d'améliorer l'efficacité du secteur de transport un secteur stratégique". "Il est temps d'améliorer les niveaux de service et prestations dans les différentes structures des transports (Gares routières, ferroviaires et aéroports) pour répondre aux attentes des citoyens, à travers la modernisation des méthodes de gestion et la numérisation", a souligné l'inspecteur général du ministère des Transports.

R.N

EXPLORATION ET EXPLOITATION D'HYDROCARBURES

Préparation d'un appel d'offre national et international

Au cours de l'année 2024, le secteur des hydrocarbures en Algérie se renforcera, dans le cadre de la loi régissant les activités d'hydrocarbures, avec plusieurs investissements dans le domaine de l'exploration et l'exploitation, notamment dans le domaine gazier avec de grandes sociétés mondiales.

L'Algérie est devenue une destination attractive pour les investissements étrangers dans le domaine des hydrocarbures grâce aux incitations offertes aux investisseurs par la nouvelle loi sur les hydrocarbures, a affirmé dans une déclaration à l'APS, le directeur de la réglementation et des études juridiques au ministère de l'Energie et des Mines, Amirali Amir, prévoyant d'importants investissements pour l'année en cours notamment dans le domaine du gaz. Selon lui, l'Algérie a connu «une nette évolution dans les investissements étrangers en matière d'exploration et de production d'hydrocarbures après la promulgation de la nouvelle loi régissant les activités des hydrocarbures en 2019 grâce aux incitations offertes». Chiffres à l'appui, M. Amirali a indiqué que depuis l'adoption de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, six contrats ont été signés dans le domaine des hydrocarbures avec des sociétés étrangères mondiales, ajoutant qu'ils ont permis d'enregistrer plusieurs investissements. Il a révélé qu'au courant de cette année, "le secteur des hydrocarbures en Algérie se renforcera, dans le cadre de la loi régissant les activités d'hydrocarbures, avec plusieurs investissements dans le domaine de l'exploration et l'exploitation, notamment dans le domaine gazier avec de grandes sociétés mondiales", ajoutant que ces projets ont dépassé la phase d'étude et se trouvent actuellement à la phase des concertations contractuelles". Pour promouvoir l'investissement davantage, "le ministère travaille actuellement sur la préparation d'un appel d'offre national et international dans le domaine d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures", a-t-il annoncé précisant qu'il a été procédé, dans ce cadre, à "l'installation d'une commission spécialisée qui regroupe des représentants des agences du secteur et d'entreprises nationales". "Elle prépare actuellement les projets concernés par cet appel d'offre", a-t-il dit. Concernant les mesures contenues dans la nouvelle loi sur les hydrocarbures, M. Amirali a assuré qu'elles visent à attirer de nouveaux investissements étrangers dans le



secteur des hydrocarbures, à simplifier les procédures administratives et opérationnelles pour effectuer les activités pétrolières avec la réduction des coûts et des délais pouvant compromettre leur bon déroulement, et aussi à garantir un retour sur investissement acceptable pour l'investisseur étranger par rapport à ce que proposent les pays concurrents. Parmi les mesures les plus importantes, figure la diversité des formules de conclusion des contrats dans le domaine des hydrocarbures, à savoir le contrat de participation, le contrat de partage de production et le contrat de services à risques, ce qui permet "aux investisseurs de choisir librement le type de contrat qui leur convient pour s'engager dans le domaine minier national", a-t-il fait savoir. Il a ajouté que les principaux avantages de cette démarche sont entre autres "la possibilité de négocier les conditions et les

clauses de chaque contrat sans avoir à se conformer à un quelconque régime contractuel ou fiscal qui pourrait entraver le développement du secteur minier et des hydrocarbures, sachant que chaque type de contrat obéit à un régime juridique et fiscal spécifique". Cette nouvelle loi prévoit par ailleurs un nouveau système fiscal, simple, clair et évolutif, qui cadre avec les types de contrat et les pratiques internationales en vigueur dans ce domaine. En vertu de ce système, la charge fiscale sur l'investissement a été réduite, ce qui "permet aux investisseurs d'obtenir un seuil minimum des revenus pétroliers pour compenser leurs dépenses et réaliser de bons bénéfices, en tenant compte des attributs géologiques et de l'environnement économique", selon le même responsable.

Synthèse : Ali.C

INTRODUCTION DU CPA EN BOURSE

Le délai de souscription prolongé jusqu'au 14 mars

Le délai de souscription au capital du Crédit Populaire d'Algérie (CPA) dans le cadre de son introduction en Bourse, initialement fixé au 28 février en cours, a été prolongé jusqu'au 14 mars prochain, a indiqué, hier à Alger en marge de la cérémonie de signature d'une convention-cadre avec le groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), le directeur général de la banque, Ali Kadri. Il a affirmé que la première phase de l'ouverture du capital de la banque publique s'étalera jusqu'au 14 mars prochain, soit une prolongation de 15 jours, suite à l'accord favorable de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de la Bourse (COSOB). "Compte tenu de l'engouement constaté chez

les investisseurs et les ménages, nous avons introduit une demande auprès de la COSOB pour une prolongation de 15 jours de l'opération", a-t-il déclaré. Pour ce qui est de la convention-cadre signée avec le groupe HTT, paraphée par le directeur général du CPA, Ali Kadri et le PDG du groupe HTT, Ammar Guellati, elle a pour objectif principal de soutenir les actions de coopération entre la banque et le groupe public dans le but du redressement des établissements hôteliers et touristiques confrontés à une situation financière difficile, a-t-on expliqué lors de la cérémonie de signature. "Dans le cadre de cet accord stratégique, les entreprises du portefeuille du groupe HTT bé-

néficient de facilitations adaptées à leurs difficultés de trésorerie, notamment à travers le rééchelonnement des crédits", a expliqué M. Kadri, assurant également l'engagement du CPA à satisfaire les besoins d'exploitation et d'investissement avec la possibilité de bénéficier de financements complémentaires. "Divers produits de financement seront disponibles, comprenant des crédits à court terme et à moyen terme, ainsi que des facilités de caisse et des escomptes commerciaux", a-t-il détaillé. De son côté, M. Guellati, a souligné que la signature de cet accord avec le CPA constituait "une étape décisive qui permettrait d'apporter des solutions concrètes aux défis auxquels sont confrontés les établisse-

ments hôteliers et touristiques". Dans ce cadre, il a mis en avant "la volonté des deux parties d'unir leurs forces et leurs expertises pour le redressement des entreprises relevant du portefeuille de HTT afin de contribuer à la modernisation du secteur touristique en Algérie". Un groupe de suivi composé de représentants des deux institutions sera chargé d'évaluer régulièrement la mise en œuvre des décisions prises et de signaler toute difficulté rencontrée. La convention cadre, initialement établie pour une durée de trois ans, est renouvelable par tacite reconduction et fera l'objet d'une évaluation annuelle pour apporter d'éventuelles modifications ou compléments, a-t-on ajouté.

R.N

IGOR YUSHKOV (EXPERT RUSSE EN ÉNERGIE)

"Le principal défi de l'industrie gazière mondiale reste l'instabilité"

Le 7e Sommet du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement des pays exportateurs de gaz (GECF), prévu à Alger en fin de semaine (29 février-2 mars), servira de plateforme pour discuter des changements survenus sur la scène énergétique mondiale notamment durant les années 2022 et 2023, a affirmé l'expert russe en énergie, Igor Yushkov, n'excluant pas des "actions communes" des pays participants afin de stabiliser le marché gazier.

S'exprimant dans un entretien à l'APS, M. Igor, universitaire et analyste au sein de la Fondation russe de la sécurité énergétique, a affirmé que "le 7e sommet du GECF en Algérie servira de plateforme pour discuter des changements en cours sur le marché mondial du gaz, notamment la question du climat et des actions des pays occidentaux qui poussent activement pour la décarbonation et le développement des sources d'énergie renouvelable".

UNE BAISSÉ DE LA DEMANDE MENACERAIT LE RETOUR D'INVESTISSEMENT

Dans ce contexte, l'expert russe a relevé les principaux points qui seront examinés lors du 7e sommet du GECF, assurant que les parties prenantes de ce forum devraient aborder la question de la demande mondiale de gaz dans les années à venir en raison de l'accélération de la politique de décarbonation, notamment de l'Union européenne, prônée déjà depuis quelques années. "L'UE est la plus active en matière de décarbonation et de développement des sources d'énergie renouvelable. Cela est logique, car les pays européens ne veulent pas accroître leur dépendance aux importations de produits énergétiques. Ils préfèrent miser sur les énergies renouvelables", a expliqué M. Igor, soutenant que "cette politique avait un impact significatif sur le marché mondial du gaz". En parallèle, des entreprises des pays exportateurs de gaz, qui ont investi des milliards de dollars dans le développement de nouveaux gisements ou la construction d'infrastructures pour le transport de gaz (usines de GNL ou gazoducs), risquent de ne pas pouvoir récupérer leurs investissements en raison du risque de la baisse de la demande, d'un éventuel excès de l'offre qui entraînera une baisse des prix du gaz, du pétrole et du charbon.

LE 7E SOMMET DEVRAIT PENCHER SUR LES CHANGEMENTS SURVENUS AU NIVEAU DU MARCHÉ GAZIER

De telles prévisions devraient être examinées lors de ce 7e sommet qui constitue également, selon



le même expert, une occasion de revenir sur les changements survenus au niveau du marché gazier durant les années 2022-2023. "Le principal défi de l'industrie gazière mondiale reste l'instabilité", a-t-il encore soutenu en citant particulièrement les pénuries d'approvisionnement sur le marché mondial et la hausse des prix enregistrées dans le contexte de la crise ukrainienne. "Bien que le marché mondial du gaz soit actuellement en train de se stabiliser, une nouvelle vague de changements est toujours possible dans un avenir proche. Des ruptures de livraisons gazières pourraient se produire, ce qui entraînerait une nouvelle hausse des prix, notamment en Europe. En Asie, surtout en Chine, il pourrait y avoir égale-

ment une hausse de la consommation", a-t-il également expliqué. "Cependant, entre 2026 et 2030, de nombreuses usines de GNL seront mises en service dans le monde, entre autres, aux États-Unis, au Qatar et en Australie. Cela entraînera une augmentation de l'offre sur le marché mondial et une baisse des prix. Et une période de prix bas réduira l'intérêt d'investir dans de nouveaux projets gaziers à travers le monde. Cela signifie qu'après 2030, il y aura à nouveau une pénurie. Ces problèmes peuvent être discutés et débattus lors du sommet du GECF à Alger", a avancé M. Igor. Tout en rappelant que le Forum des pays exportateurs du gaz est une organisation à caractère consultatif, l'expert russe n'écarte pas

la possibilité que les pays du GECF peuvent discuter à Alger de la possibilité "d'actions communes" sur les marchés du gaz afin de les stabiliser. S'agissant du rôle de l'Algérie dans le marché gazier, M. Igor a souligné les capacités et les grandes opportunités de développement énergétique dont dispose "un pays qui assure l'approvisionnement énergétique de l'Europe sous toutes ses formes (gaz, pétrole, sources d'énergie renouvelables, hydrogène)". En outre, l'Algérie peut aussi proposer à l'Europe une coopération dans le domaine de l'électricité en réalisant des centrales solaires en Algérie et en développant l'hydrogène, a encore souligné M. Igor.

R.N

FRAIS DE MISSION À L'ÉTRANGER

Les indemnités compensatrices fixées

Un décret exécutif publié au Journal officiel lundi a fixé les indemnités compensatrices des frais engagés à l'occasion des missions temporaires à l'étranger effectuées par les personnels civils et militaires de l'État algérien. Lors de leurs missions à l'étranger, les personnels civils et militaires bénéficient de deux types d'indemnités. Les indemnités journalières et les indemnités journalières complémentaires, selon le texte. En plus de ces indemnités, les personnels civils et militaires algériens ont droit à une prise en charge par l'État des « frais de transport en leur octroyant un titre de transport en classe économique et, dans ce cadre, ils doivent utiliser l'itinéraire direct, court et le plus économique ». Ils bénéficient aussi des « frais liés à l'obtention des visas que délivrent les services diplomatiques et consulaires accrédités en Algérie », et le remboursement des « commissions perçues par les banques à l'occasion des opérations de change des frais de missions ».

Frais de mission à l'étranger des militaires et des fonctionnaires : les montants fixés par décret Le décret classe les personnels civils en trois catégories. Le premier groupe est composé des « titulaires des fonctions supérieures de l'Etat et les chefs des établissements publics classés, au moins, à la catégorie B section 1 », le deuxième comprend les « fonctionnaires appartenant, au moins, au grade d'administrateur ou à un grade équivalent » et le troisième regroupe les « fonctionnaires et agents publics autres que ceux cités aux groupes 1 et 2 ci-dessus ». « Les personnels militaires et les personnels civils assimilés sont classés dans les trois groupes cités ci-dessus, par arrêté du ministre de la Défense nationale », précise le texte qui a été signé par le Premier ministre le 8 février dernier, et publié lundi 26 février au Journal officiel. Pour les frais de mission, ils sont fixés à 32.000 dinars (soit 216 euros au taux de change officiel fixé par la Banque d'Algérie) par jour pour les personnels du premier groupe,

24.000 dinars pour ceux du groupe 2 et 20.000 dinars algériens (soit 135,38 euros au taux de change officiel) pour ceux du troisième groupe. À ces montants s'ajoutent les indemnités journalières qui sont respectivement de 3000 dinars, 2500 dinars et 2000 dinars. Ce mardi 27 février, un euro s'échange à près de 147,73 dinars, selon le taux de change journalier fixé par la Banque d'Algérie. Pour le dollar, il est cédé à 134,36 dinars. Le décret précise aussi que les frais de mission à l'étranger sont « alloués pour une durée maximale de sept jours ». Lorsque la durée de la mission est supérieure à sept jours, l'allocation des indemnités journalières doit être « autorisée par le ministre compétent ou, en son absence, par le secrétaire général, en ce qui concerne les personnels relevant des institutions, administrations et organismes publics sous tutelle, ou par l'autorité compétente, en ce qui concerne les personnels relevant des autres institutions publiques ».

R.N

CONSEIL NATIONAL CONSULTATIF

Le Premier ministre préside une réunion pour la promotion des exportations

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Conseil national consultatif pour la promotion des exportations, consacrée à la présentation du processus de développement des exportations hors hydrocarbures durant la période écoulée ainsi qu'à l'examen de plusieurs mesures et propositions permettant la mise en œuvre de orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Selon un communiqué des services du Premier ministre, ces instructions portent sur "l'accompagnement de la dynamique positive que connaissent les exportations algériennes vers les différents marchés internationaux dans le cadre d'une approche prospective à moyen terme". Le conseil a, en outre, examiné "les éléments de la politique nationale visant le renforcement des acquis accomplis, notamment avec le bond qualitatif réalisés ces dernières années en matière des exportations hors hydrocarbures, tout en insistant sur la poursuite des efforts pour maintenir cette tendance à la hausse à travers le soutien aux contributions de nombre de secteurs prometteurs à la diversification de l'économie nationale". Il s'agit, notamment, des filières industrielle, pharmaceutique et agricole, de l'industrie agroalimentaire et des produits pétroliers et miniers. Le Conseil a, également, évoqué le développement de l'action des dispositifs et organes concernés par l'accompagnement des opérateurs économiques, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, ajoute le communiqué. En outre, le Conseil a examiné les voies d'accompagner et de développer les exportations de services, qui "devraient contribuer qualitativement et quantitativement à la réalisation des objectifs fixés en matière d'édification de l'économie de la connaissance". Dans le cadre de son approche de communication avec les opérateurs économiques actifs dans le domaine de l'exportation, le Conseil a écouté une série de propositions visant à traiter certaines préoccupations et difficultés entravant l'activité d'exportation, a conclu le communiqué.

R.N

**SALON EQUIP
AUTO ALGERIA
2024**

**Près d'un tiers
des exposants
nationaux sont
des fabricants**

Près de 30% des exposants nationaux à la 17e édition du Salon international de l'après-vente automobile et des services pour la mobilité "Equip Auto Algeria 2024", qui a ouvert ses portes lundi à Alger, sont des fabricants, a indiqué le commissaire général du salon, Nabil Bey-Boumezrag. Lors de son allocution d'ouverture de cette édition qui regroupe plus de 400 exposants, dont 81% représentent des sociétés et marques étrangères, venues d'une quinzaine de pays, M. Boumezrag s'est réjoui du fait que "près de 30% des exposants nationaux ont franchi le pas en devenant fabricants, tout en restant distributeurs". Il a souligné que "les autorités ont déjà mis en place des dispositifs pour faciliter la production locale, et elles continuent à le faire, la preuve en est que beaucoup d'Algériens investissent dans ce secteur, et que des étrangers sont venus pour le salon en prospection". Pour M. Boumezrag, la participation de plus de 240 exposants chinois à cet événement "n'est pas un hasard", ajoutant qu'ils sont présents pour "accompagner la mutation du marché automobile en Algérie". Il a assuré que des exposants chinois lui avaient confirmé qu'ils veulent trouver des partenaires algériens présents sur le salon pour se lancer localement dans la distribution mais aussi la fabrication. Pour sa part, le directeur de l'après-vente de Renault Algérie, Idris Saci, a affirmé que "le groupe automobile adhère complètement à la stratégie de l'Etat de réduction de l'importation sur la pièce de rechange et d'encouragement des producteurs locaux". Il a expliqué, à ce titre, que le groupe qu'il représente travaille actuellement avec 69 références produites localement avec l'objectif de porter ce chiffre, en 2024, à 200 références validées en qualité et vendues sous la marque Motrio, pour un chiffre d'affaires de 2 milliards de dinars, ce qui représente 20% de la masse d'importation du groupe. M. Saci a appelé, toutefois, à adapter les mécanismes de réduction des importations afin d'éviter l'indisponibilité de certaines pièces ou encore les positions de monopole qui permettent à certains acteurs du marché d'imposer des prix trop élevés du fait qu'ils soient seuls sur le marché.

R.E

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA FINANCE ISLAMIQUE

Le projet de création d'une banque islamique privée mise sur la table

Quatre ans après l'ouverture du champ à l'industrie financière islamique, les conditions sont aujourd'hui propices pour la création d'une banque islamique algérienne privée qui constituera la première pierre pour une véritable avancée, d'autant plus que la réglementation et la législation y sont favorables, à la suite de la promulgation de la loi monétaire et bancaire de juin 2023.

Les participants à la 6e édition de la Conférence internationale sur la finance islamique, tenue à Tipasa, ont appelé à la création d'une banque islamique privée, après que l'Algérie a réalisé de grandes avancées, en quatre ans, pour assurer un environnement approprié incitatif à l'industrie de la finance islamique. "Il existe une forte volonté politique pour encourager l'industrie d'une finance conforme aux dispositions de la Charia islamique", a indiqué le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghalmallah, lors des travaux de ce forum organisé par le laboratoire des études sur la finance islamique et le développement durable du Centre universitaire de Tipasa, estimant que "les conditions économiques en Algérie sont très propices au lancement de projets économiques conformes aux dispositions de la Charia islamique". Il a ajouté que le HCI œuvrait pour "assurer un environnement propice, à travers un accompagnement juridique, notamment concernant les dispositions compatibles avec les produits financiers islamiques fournis par les banques publiques. Une démarche majeure déjà concrétisée par l'Etat algérien durant ces quatre dernières années".

A son tour, l'expert en économie et membre du HCI, Mohamed Boudjellali, a déclaré qu'il était temps pour les hommes d'affaires de "contribuer à la construction d'une économie nationale basée sur les dispositions de la Charia, par la création de la première banque islamique privée, qui s'ajoutera aux autres établissements financiers assurant des produits financiers islamiques". Il a, en outre, estimé que "quatre



ans après l'ouverture du champ à l'industrie financière islamique, nous pouvons dire que les conditions sont aujourd'hui propices pour la création d'une banque islamique algérienne privée qui constituera la première pierre pour une véritable avancée, d'autant plus que la réglementation et la législation y sont favorables, à la suite de la promulgation de la loi monétaire et bancaire de juin 2023."

L'Algérie "a réalisé de grands pas" dans ce domaine, à commencer par la mise en place quasi définitive des dispositions légales nécessaires, à l'instar de la promulgation de lois pour promouvoir les produits financiers islamiques, dont la gestion des Wakfs et de la Zakat, la finance islamique, l'assurance Takaful et enfin l'ouverture de guichets au niveau des banques publiques, considérée comme "une démarche fort importante", selon le même expert, qui a fait savoir qu'un "taux de 85% des capitaux

se trouvent au niveau des banques publiques". Concernant les perspectives de ce secteur, M. Boudjellali a souligné que des mesures juridiques sont attendues pour faciliter la commercialisation des produits islamiques à la Bourse d'Alger, expliquant que ce fait est tributaire de la promulgation de la nouvelle loi portant code du commerce, considérant qu'elle permettra l'émission d'obligations et chèques conformes aux dispositions de la Charia, au lieu des obligations contractuelles actuellement en vigueur en bourse. A son tour, le directeur de cette conférence et responsable du Laboratoire des études sur la finance islamique et le développement durable, organisateur de cette rencontre, a souligné que l'objectif principal de cette conférence est de "faire connaître les marchés financiers islamiques, les raisons de leur création et les disposition légales qui les régissent, tout en démon-

trant l'importance du marché de la finance islamique dans le système financier mondial, et dans le système algérien en particulier". Les participants à la 6e édition du genre, d'une durée de deux jours, auront également à discuter des conditions de création du marché financier islamique, ses fondements et les raisons de son implantation en Algérie, entre autres. Participant à cette rencontre intitulée "Le marché des capitaux islamiques en Algérie: enjeux du terrain, exigences légales et organisationnelles", organisée en coordination entre le centre universitaire de Tipasa, la Banque d'Algérie, l'Académie de la finance islamique "Salihine" de Malaisie et l'Académie internationale de recherche en Charia de la finance islamique de Malaisie, de nombreux experts, chercheurs et professionnels du secteur bancaire et financier de pays arabes et asiatiques.

Synthèse : S.A.Kaci

RAMADHAN

Réduction de 10% des prix des denrées alimentaires

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a annoncé, lundi dernier, la baisse de 10% des prix des denrées alimentaires, à l'occasion du mois de Ramadhan. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya, M. Zitouni a salué "la démarche des commerçants et des grands producteurs" qui ont soutenu l'idée de réduire d'au moins 10% les prix des denrées alimentaires de large consommation, à l'occasion du mois de Ramadhan, comparativement aux prix pratiqués les autres mois de l'année. "C'est une nouvelle initiative sur le marché national", a-t-il relevé. Le ministre qui a ajouté qu'une autre baisse des prix "pouvant atteindre les 25%", touchera, également, les denrées alimentaires de large consommation dans les marchés de proximité, à précisé que ces réductions engloberont aussi les produits électroménagers, annonçant des démarches en cours auprès des

concernés pour des réductions de 10% sur ces équipements, durant le mois de Ramadhan. La réduction des prix des denrées alimentaires de large consommation durant le Ramadhan 2024 "est la première du genre au niveau national" et "elle sera élargie à tous les commerçants de détail du pays", a assuré M. Zitouni. Il a ajouté que les services de contrôle représentés, entre autres, par les services communaux et les cadres et agents des directions du Commerce, vont accompagner l'opération en vue "d'éviter sa mauvaise exploitation par des intermédiaires". Le ministre a rassuré, à l'occasion, les citoyens quant à "la disponibilité de tous les produits alimentaires durant le mois de Ramadhan 2024". Il a affirmé qu'"aucune hausse de prix ne sera justifiée, ni admise concernant les prix des viandes rouges d'importation, dont le kilogramme est réglementé à 1.200 DA, car destinées à la consommation domestique et familiale". Le ministre a fait cas, à ce propos,

de l'arrestation d'un nombre d'importateurs et du retrait des licences d'exploitation à certains d'entre eux, après des constats d'infractions dans les prix ou de la destination de cette viande à un autre usage que celui de la consommation domestique. "Les agents de contrôle demeureront vigilants et à l'affût des contrevenants", a-t-il averti. S'agissant de sa visite dans la wilaya de Boumerdes, M. Zitouni a fait savoir qu'elle avait pour but de s'enquérir sur le terrain des préparatifs, en prévision du mois de Ramadhan, liés à l'ouverture de marchés de proximité et à la vente des différents produits de large consommation à des prix réduits, mais aussi d'encourager les opérateurs à les adopter. Le ministre a donné le coup d'envoi officiel des activités des marchés de proximité "spécial Ramadhan", dont le nombre avoisine 500 marchés nationaux, estimant qu'ils constituaient « des espaces pour assurer les produits alimentaires et agricoles à des prix

raisonnables, en application du principe "du producteur au consommateur" ». "Mon département ministériel s'attèle actuellement à l'évaluation des capacités productives nationales, afin d'obtenir les véritables indicateurs à prendre en compte à même de prendre les décisions idoines en ce qui concerne la politique nationale d'encadrement des importations et d'approvisionnement du marché", a soutenu le ministre. Le ministre a évoqué, par là même, un projet de réseau de distribution en cours qui assurerait l'encadrement du marché, en vue de limiter l'intervention des intermédiaires tout en protégeant le pouvoir d'achat et les droits des opérateurs. Il a, aussi, révélé le projet d'une cartographie nationale numérique de distribution des produits de large consommation et de modernisation des marchés régionaux de vente en gros, avec le renforcement et la diversification de leurs services.

R.E



RELIZANE

Distribution de plus de 60.000 quintaux de semences de céréales aux agriculteurs



La coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya de Relizane a livré plus de 60.000 quintaux de semences aux producteurs de céréales, dans le cadre de la campagne labours-semailles en cours 2023-2024, a-t-on appris lundi auprès du directeur de la CCLS de la wilaya. La quantité livrée aux agriculteurs dans le cadre du guichet unique, depuis le début octobre 2023 jusqu'à aujourd'hui, est de 45.000 quintaux de semences de blé dur, plus de

6.000 quintaux de semences de blé tendre et de plus de 7.000 quintaux d'orge, a indiqué à l'APS Aboubakr Kelakhi.

La coopérative a procédé également à la distribution de plus de 5.200 quintaux d'engrais, selon le même responsable, qui a assuré que les engrais, les semences et autres facteurs de production sont disponibles en quantités suffisantes pour réussir la saison agricole.

La campagne labours-semailles de la saison agricole en cours dans la

wilaya cible une superficie de 93.000 hectares réservée pour diverses variétés de céréales, comprenant plus de 60.000 ha de blé dur et près de 7.000 ha de blé tendre, alors que plus de 23.000 ha ont été consacrés à l'orge et 3.355 ha à l'avoine. La direction des services agricoles de la wilaya de Relizane a mobilisé pour cette saison d'importants matériels agricoles, notamment 3.397 tracteurs et 10.665 pièces de d'accompagnement et autres engins, selon la même direction.

EL-MENIAË

Revêtement de sept stades de proximité en pelouse synthétique



Un projet de revêtement de sept (7) stades de proximité en pelouse synthétique a été lancé dans la wilaya d'El-Meniaâ, susceptibles de promouvoir et généraliser la pratique sportive dans la région, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Intervenant lors du coup d'envoi des chantiers de ces structures sportives, cinq (5) au niveau de la commune du chef lieu de la wilaya, et le reste retenu dans la commune de Hassi-El-Gara, le wali d'El-Meniaâ, Mokhtar Benmalek, a appelé au respect des normes requises et des délais de réalisation de ces structures appelées à encourager la pratique sportive dans des conditions décentes dans la région. Pour sa part, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Abdelkader Zenguat, qui a indiqué que ces stades à revêtir en pelouse synthétique s'inscrivent au titre du renforcement des installations sportives dans la région, a fait savoir qu'ils seront consolidés par d'autres projets à réceptionner, avant l'été prochain, à travers les différentes régions de la wilaya. Le même responsable relève que la wilaya d'El-Meniaâ s'est vue accorder une dizaine d'opérations de développement à divers taux d'avancement, dont deux stades revêtus en tartan. Il s'agit également d'autres projets inscrits pour le secteur, qui consistent notamment en l'aménagement des gradins d'un stade communal et du parcours de hippodrome/caméodrome de la commune de Hassi-El-Gara.

SÉTIF

Ouverture prévue d'unités spécialisées en oncologie dans des EPH

Des unités spécialisées en oncologie seront ouvertes dans des établissements publics hospitaliers EPH de la wilaya de Sétif, a-t-on appris lundi du directeur de wilaya de la santé et de la population Ali Benkamla.



L'ouverture d'unités spécialisées en oncologie dans des EPH de la wilaya de Sétif intervient suite aux recommandations des hautes instances du pays dans le domaine de prise en charge des cancéreux et s'inscrit également dans le cadre du plan d'action dédié au malade (PAM), lancé par le ministère de la tutelle et qui porte sur le rapprochement entre le secteur et le malade, selon M. Benkamla. Une équipe de travail conduite

par le chef service d'oncologie à l'établissement hospitalier spécialisé dans la lutte anti cancer de Sétif et composée des directeurs des EPH concernés par l'opération et les présidents de leurs conseils médicaux ainsi que des médecins spécialisés en oncologie au niveau de ces établissements a été chargé de la mission d'organisation des ces nouvelles unités, selon le même responsable. L'ouverture de ces unités qui viennent s'ajouter à une structure similaire qui était située à

l'établissement public hospitalier EPH dans la daïra El Eulma (Est de Sétif) se fera de manière progressive et devront être mises en service dans le courant du premier semestre de l'année en cours, a indiqué M. Benkamla. La création de ces unités permettra de réduire la contrainte de déplacement des malades atteints du cancer et l'allègement de la pression sur l'établissement hospitalier spécialisé de lutte anti cancer du chef-lieu de wilaya, selon la

même source. Des médecins généralistes et autres spécialistes en oncologie seront formés en vue de consolider leurs expériences dans le domaine pour encadrer ces nouvelles unités, a indiqué le directeur local de la santé qui a rappelé que le choix de ces établissements publics hospitaliers EPH pour l'ouverture d'unités spécialisées a pris en considération la cartographie sanitaire de la wilaya et le nombre des cancéreux dans les communes concernées.

KHENCHELA (FORUM)

Consolider la protection de la femme algérienne dans l'environnement numérique

Les participants aux travaux du forum national «les réseaux sociaux et la gestion des débats sur les enjeux des femmes algériennes», tenu lundi à Khenchela, ont appelé à «consolider les mécanismes juridiques et législatives de protection de la femme dans l'environnement numérique». Les chercheurs participant à cette rencontre organisée à l'amphithéâtre du pôle universitaire, Abdelhak Rafik Bererhi de Khenchela ont affirmé la nécessité de «renforcer les législations qui protègent la femme algérienne contre les atteintes numériques sur les réseaux sociaux». Dr Chehrazed Soufi, enseignante des

sciences d'information et de communication à l'université chahid Abbas Laghrour et présidente de la rencontre a invité «les autorités concernées à prendre des mesures juridiques sévères de lutte contre la discrimination et la violence contre la femme dans l'environnement numérique en vue de la protéger contre toute intimidation ou harcèlement». L'intervenante a affirmé «la nécessité de consolider la place de la femme algérienne à l'heure des nouveaux médias parallèlement à la sensibilisation de la société aux enjeux importants impliquant la femme de sorte à lui permettre de défendre ses droits en cas de violence la ci-

blant sur les plateformes des réseaux sociaux». De son côté, Pr. Redouane Belkhiri de l'université de Tébessa a mis l'accent sur «l'influence des réseaux sociaux sur la construction de l'image de la femme algérienne tributaire de l'utilisation par la femme elle-même de ces réseaux sociaux». Dr. Hana Achour de l'université Hadj Lakhdar de Batna a invité la femme algérienne à utiliser les réseaux sociaux de façon mesurée, estimant que certains contenus numériques réduisent la femme à «une simple marchandise à exposer». Les intervenants ont souligné les efforts

et le rôle de la femme algérienne à travers l'histoire dans notamment la défense et le développement de la patrie et ont appelé à mettre en place un espace numérique de débats exclusif pour femme lui permettant de défendre ses droits et faire entendre sa voix. Sana Arouf, vice-recteur de l'université Abbas Laghrour, et le doyen de la faculté des sciences humaines et sociales, Boubaeker Benamrane ont présidé l'ouverture de ce forum qui a donné lieu à la présentation de 100 interventions en mode présentiel et à distance par 141 conférenciers issus de 39 universités et centres universitaires du pays.

EL MILIA (JIJEL)
150 millions de dinars pour le revêtement des routes

Une enveloppe financière de 150 millions de dinars a été allouée, dans la wilaya de Jijel, au revêtement des routes secondaires de la commune d'El Milia (54 km à l'est de Jijel), a indiqué, lundi, le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Omar Mekkiou. Le même élu a précisé que ce montant, inscrit à l'indicatif de la direction de l'Urbanisme, de l'architecture et de la construction, vise à "contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, et à compléter les actions d'aménagement urbain déjà entreprises dans la commune". Le P/APC a également déclaré que ce projet, inscrit au titre des programmes sectoriels décentralisés (PSD) pour l'année 2024, devrait être lancé sur le terrain "une fois les procédures réglementaires et administratives relatives aux marchés publics finalisées". M. Mekkiou a souligné que le chef-lieu de la commune d'El Milia fait actuellement l'objet, dans le cadre de onze (11) opérations d'aménagement urbain inscrites au titre des programmes décentralisés, d'importants travaux portant, notamment, sur la réfection et le bitumage des chaussées, le renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable, la réhabilitation de l'éclairage public dans certaines cités et son expansion dans d'autres et la réalisation d'espaces verts.

ORAN
400 participants attendus aux 4èmes journées pédiatriques prévues jeudi

Près de 400 participants prendront part aux 4èmes journées pédiatriques d'Oran (Marfans days), prévu les 29 février et le 1er mars à Oran, a-t-on appris, lundi, des organisateurs. Cette manifestation scientifique nationale regroupera des spécialistes des différents établissements hospitaliers des régions du pays pour discuter des dernières nouveautés et technologies en matière de traitement des pathologies pédiatriques, a indiqué à l'APS le Professeur, Niar Sakina, chef du service "Marfan" de pédiatrie du CHU d'Oran, organisatrice de l'événement. Le thème principal de cet événement, coïncidant avec la célébration de la journée mondiale des maladies rares de l'Enfant, portera sur la pédiatrie dans tous ses aspects, "principalement sur les maladies rares qui touchent les enfants", a-t-elle indiqué. Il sera aussi question d'aborder, entre autres, les pathologies rhumatologiques, neurologiques, cardiaques, endocrinologiques, allergiques et génétiques chez l'enfant. Un riche programme de plus d'une vingtaine de conférences est prévu, deux jours durant, traitant de "syndromes génétiques en pédiatrie", "troubles métaboliques de l'enfant", "cas cliniques en pneumo allergologie de l'enfant", entre autres, a-t-elle fait savoir. Des ateliers sont également prévus, sur "les maladies rares au Cabinet", "dépistage des maladies rares", "dismorphologie" et "uro-néphrologie de l'enfant".

GHARDAÏA
Plusieurs opérations pour renforcer le réseau d'électricité

Une série d'opérations a été retenue par la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) pour renforcer le réseau et pallier la demande croissante en énergie électrique à travers la wilaya de Ghardaïa, et ce, pour un montant global de 334 millions de DA, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de cette entreprise.



La demande croissante en électricité aussi bien de la population que les différents secteurs d'activité économique notamment l'agriculture, a imposé la mise en œuvre d'un programme de renforcement du réseau électrique pour l'année 2024 afin de répondre à la tendance haussière de la demande en énergie électrique dans la wilaya de Ghardaïa notamment en période estivale estimée annuellement à 10%, a in-

diqué à l'APS le chargé de la communication de la direction locale de distribution (Sonelgaz), Yahia Abbes. Ce programme est centré sur la satisfaction de la demande sans cesse croissante à travers l'ensemble des localités de la wilaya en réalisant un réseau de distribution de 50 Km de ligne électrique dont 28 Km linéaires de lignes de moyenne tension (MT) et 20 km de basse tension (BT) et l'installation de

neuf (09) nouveaux postes de transformateur afin de renforcer et sécuriser l'alimentation en énergie électrique de l'ensemble des localités de la wilaya, a détaillé M. Abbes. Une enveloppe financière de 745 millions de DA a été consacrée l'année précédente (2023) par la Sonelgaz pour répondre à l'accroissement de la demande notamment en période estivale marquée par des températures caniculaires, de conforter l'ali-

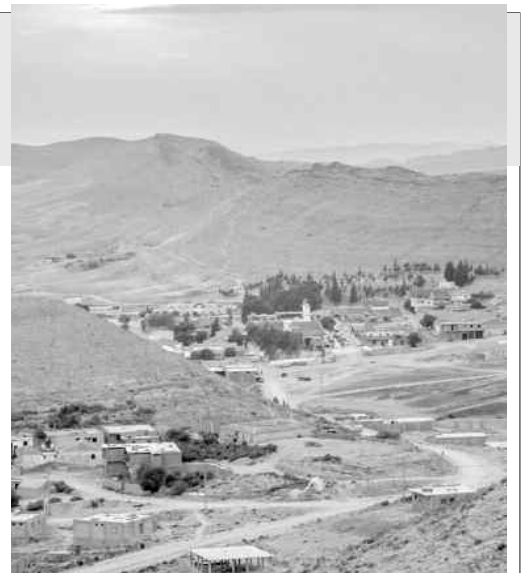
mentation et d'améliorer la qualité de distribution de l'électricité, a-t-il souligné. La wilaya de Ghardaïa totalise 136.604 abonnés au réseau électrique soit un taux d'électrification de 99,18% et dispose également de 5472 Km linéaires de réseau électrique (moyenne et basse tension), de 2985 postes de transformateurs, avec 58 lignes de départ et huit postes sources, selon les statistiques fournies par le chargé de la communication locale de Sonelgaz.

MÉDÉA
Des projets de développement au profit de Ouled-Maaref et El-Aouinet

Plusieurs projets de développement visant à améliorer les conditions de vie des habitants des communes d'Ouled-Maaref et El-Aouinet, dans la daïra de Ain-Boucif, sud-est de Médéa, ont été concrétisés et d'autres sont en phase de l'être, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Ainsi, un projet de raccordement en gaz naturel du village de "Bir-Messaoud", dans la commune d'Ouled-Maaref a été mis en service, lundi, à l'occasion d'une visite du wali, Djahid Mous, dans la daïra d'Ain-Boucif, a-t-on fait savoir.

Au total, 234 foyers ventilés à travers ce village situé en pleine région steppique, ont été dotés de gaz naturel à la faveur de ce projet de raccordement qui a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de l'ordre de 70 millions de DA, a-t-on précisé. Un projet d'assainissement a été, également, réalisé au profit des 1.232 habitants du village "El-Kherza" relevant de la commune voisine d'El-Aouinet, ont ajouté les mêmes services, informant qu'un projet de renforcement de l'alimentation de ce village en eau potable est en phase de lancement.

Une dotation globale de 110 millions de DA a été injectée dans ces deux derniers projets, celui de l'assainissement étant appelé à préserver la santé des habitants et le milieu naturel, et l'autre à sécuriser l'alimentation en eau potable des résidents de ce village rural, a-t-on noté. La commune d'Ouled-Maaref a bénéficié, en outre, d'un projet de réhabilitation d'un terrain de sports de proximité (TSP) qui a été achevé récemment et mis à la disposition des jeunes, alors qu'un projet de réalisation d'un stade communal à El-Aouinet affiche un taux d'avancement estimé à 60%, a-t-on conclu.



CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE DE FOOTBALL

Max Eberl nouveau directeur sportif du Bayern Munich

Le Bayern Munich a annoncé lundi la nomination de Max Eberl en tant que nouveau directeur sportif jusqu'à fin juin 2027, en remplacement de Hasan Salihamidzic, avec la mission notamment de trouver un remplaçant en fin de saison à l'entraîneur Thomas Tuchel.

"Le conseil de surveillance du FC Bayern München AG a décidé à l'unanimité (lundi) que Max Eberl deviendrait le nouveau directeur sportif du FC Bayern à compter du 1er mars 2024", selon un communiqué du club.

Longtemps directeur sportif du Borussia Monchengladbach puis, plus brièvement, du RB Leipzig, Eberl a aussi été nommé au directoire du Bayern, remplaçant à ce poste Hasan Salihamidzic, limogé en mai 2023. Max Eberl, arrivé au FC Bayern à l'âge de six ans où il a joué dans toutes les équipes jeunes et fait ses débuts professionnels, est considéré comme un proche d'Uli Hoeness, figure légendaire et toujours influente du club.

Il avait été remercié de son poste au RB Leipzig fin septembre 2023, à la veille de recevoir le Bayern. Avant cette mise à l'écart, la presse allemande avait annoncé qu'Eberl se préparait à rejoindre le club munichois. Son prédécesseur Salihamidzic, ainsi que l'ancien président du directoire du Bayern, Olivier Kahn, avaient été remerciés dans la foulée d'un onzième titre consécutif de champion d'Allemagne, obtenu en extremis et à l'issue d'une saison dernière jugée décevante. Le club bavarois est en crise: éliminé en Coupe d'Allemagne, distancé en championnat par le Bayer Leverkusen (8 points de retard à 11 journées de la fin), encore engagé en Ligue des champions mais battu 1-0 à Rome par la Lazio en huitièmes de finale aller.

ESPAGNE

Gérona bat le Rayo Vallecano 3-0 et se relance

Après deux défaites consécutives en championnat, Gérone a renoué avec le succès lundi en dominant le Rayo Vallecano (3-0) en clôture de la 26e journée de Liga et a repris la deuxième place à son voisin du FC Barcelone.

Les Catalans (2e, 59 points) restent ainsi au contact du Real Madrid (1er, 65 points) et reprennent deux longueurs d'avance sur le Barça (3e, 57 points) et sept sur l'Atlético Madrid (4e, 52 points).

Les hommes de Michel, qui restaient sur trois matches sans victoire en Liga, ont fait la différence grâce à l'Ukrainien Viktor Tsygankov (53e) et un doublé tardif de l'ailier brésilien Savinho (90+1, 90+5) alors que le Rayo terminait la rencontre à dix.

PRIX LAUREUS DU SPORT

Les nominés de l'édition 2024 dévoilés

Les nominés au prix Laureus du sport 2024 ont été dévoilés ce lundi, où figurent notamment le tennisman serbe Novak Djokovic, et l'attaquant vedette de la sélection argentine de football Lionel Messi.



Le Serbe Djokovic, devenu le recordman de titres du Grand Chelem (24), Messi, champion du monde 2022 avec l'Argentine, et Verstappen, champion du monde de F1 pour la troisième fois consécutive, seront en compétition dans la catégorie du sportif de l'année, lors de la cérémonie qui aura lieu à Madrid le 22 avril.

Le champion du monde de saut à la perche Armand Du-

plantis, celui du 100 m Noah Lyles et l'attaquant norvégien de Manchester City Erling Haaland sont les autres candidats, choisis par un panel de 1.300 journalistes sportifs. Chez les femmes, la championne du monde espagnole et Ballon d'Or 2023 Aitana Bonmati est la favorite dans la catégorie sportive de l'année.

La sélection espagnole, qui vient de se qualifier pour les



Jeux olympiques JO-2024 de Paris et la finale de la Ligue des nations, fait partie des candidats au titre d'équipe de l'année, au côté du Manchester City de Pep Guardiola, auteur d'un triplé historique (Premier League, FA Cup et Ligue des champions). L'Anglais Jude Bellingham, le Golden Boy du Real Madrid, est nommé parmi les révélations de l'année, avec notam-

ment la buteuse du FC Barcelone Salma Paralluelo. L'attaquant du Borussia Dortmund Sébastien Haller, qui a remporté la CAN-2023 (reportée à 2024) avec la Côte d'Ivoire après avoir vaincu un cancer, est le favori dans la catégorie du "comeback" de l'année.

Au total, huit prix seront décernés le 22 avril prochain lors d'une cérémonie prévue à Madrid.

PREMIER LEAGUE ANGLAISE

La sanction d'Everton réduite en appel de 10 à 6 points

La sanction infligée à Everton pour non respect des règles du fair-play financier en Premier League anglaise de football, a été réduite en appel de dix à six points de retrait, a annoncé lundi la ligue anglaise de football.

Ce développement donne de l'air sportive aux "Toffees" de Liverpool, qui comptent désormais cinq points d'avance sur le premier régulier, Luton Town. Le 23 novembre dernier, le club a écopé d'un retrait de 10 points au classement pour une infraction aux règles financières de la Premier League.

Mais grâce à un appel interjeté, la sanction a été réduite ce lundi.

"Everton peut confirmer qu'une commission d'appel a conclu que la déduction de points imposée par une commission indépendante de la Premier League en novembre devait être réduite de 10 à 6 points, avec effet immédiat. Bien que le club soit encore en train de digérer la décision de la commission d'appel, nous sommes satisfaits que notre appel ait abouti à une réduction de la sanction en points", souligne le communiqué. Le club a fait appel de la sanction qui lui a été imposée pour neuf motifs, chacun d'entre eux étant lié à la sanction plutôt qu'au fait de la violation, que le club a admise. Deux de ces neuf motifs ont été retenus

par la commission d'appel, qui a remplacé la déduction initiale de 10 points par six. "Cette sanction révisée prend effet immédiatement et le tableau de la Premier League sera mis à jour aujourd'hui pour en tenir compte", souligne la même source. Everton récupérerait donc quatre points et devrait grimper à la 15e place, à égalité avec Brentford.

West Ham bat Brentford (4-2) après six matches sans victoire

West Ham a laissé derrière lui une série de six matches sans victoire en championnat en battant 4-2 Brentford, une autre équipe de Londres, lundi en clôture de la 26e journée. Les "Hammers" remontent à la huitième place, à égalité de points avec Brighton (7e, 39 points), en doublant Newcastle (10e, 37 pts) et Wolverhampton (9e, 38 pts). Le club de l'Est de Londres a profité d'un triplé de Jarrod Bowen (5e, 7e, 63e) et d'un but d'Ederson (69e) pour s'imposer face au Brentford de Neal Maupay (13e, 2-1) et Yoane Wissa (82e, 4-2). La victoire allège la pression autour de l'équipe dirigée par David Moyes qui, après trois matches nuls, avait enchaîné trois défaites contre Manchester United (3-0), Arsenal (6-0) et Nottingham Forest (2-0) sans marquer le moindre but.

Brentford à l'inverse est seizième avec seulement cinq points d'avance sur Luton, premier reléguable et qui a un match en plus à disputer.

COUPE D'ANGLETERRE

L'épopée de Maidstone (D6) se termine à Coventry

L'épopée du Petit Poucet de la Coupe d'Angleterre, Maidstone United (6e division), s'est terminée sèchement par une défaite 5-0 à Coventry, une équipe évoluant quatre étages au-dessus, lundi aux portes des quarts de finale.

Les semi-professionnels du Kent, huitièmes de National League South, ont été sonnés dès la première période par un triplé d'Ellis Simms (9e, 14e, 35e), avant-centre de 23 ans. Fabio Tavares, du même âge, a enfoncé le clou d'un doublé en fin de partie (88e, 90e+2). L'issue finale est brutale mais l'his-

toire reste belle pour les "Stones" qui ont atteint le "Top 16" de la plus vieille compétition de clubs au monde après avoir éliminé sept opposants, dont Barrow (D4), Stevenage (D3) puis Ipswich Town (D2), candidat à la montée en Premier League. Jamais, depuis Blythe Spartans en 1978, une équipe évoluant en dehors des cinq premières divisions anglaises n'avait réussi à se qualifier en huitièmes de finale de la "Cup". La marche était cette fois trop haute face aux "Sky Blues" de Coventry, neuvièmes de Championship (D2), une équipe située 95

places plus haut dans la pyramide du football anglais.

Le gardien brésilien Lucas Covolan, très en vue aux tours précédents, n'a cette fois pas réussi à maintenir son équipe en vie. Et l'attaque, si efficace durant la victoire 2-1 à Ipswich (deux tirs cadrés et 22% de possession), n'a pas réussi à cadrer la moindre frappe.

Les joueurs au maillot jaune et au short noir ont néanmoins partagé un long moment de communion avec leurs supporters après le coup de sifflet final.

LA PHASE PILOTE DES FIFA SERIES

Lancement prévu en mars prochain

L'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Azerbaïdjan et le Sri Lanka accueilleront et organiseront les rencontres de la phase pilote des FIFA Series, dont le lancement est prévu en mars prochain, a annoncé hier la Fédération internationale de football.



"Dans le cadre de ses objectifs stratégiques 2023-2027 pour un football mondial, et dans le sillage de la décision prise par le Conseil de la FIFA en décembre 2022, la FIFA va lancer la phase pilote des FIFA Series durant la fenêtre de mars 2024 du calendrier international des matchs", indique l'instance internationale dans un communiqué publié sur son site officiel. Selon la même source, les FIFA Series seront l'occasion pour l'instance dirigeante du football mondial d'aider ses Associations Membres à organiser des séries de matchs amicaux intercontinentaux dans un format où chaque groupe comptera quatre équipes issues de confédérations différentes, et où tous les matchs auront lieu dans le même pays hôte. Cette initiative va permettre aux Associations Membres d'affronter plus régulièrement des

équipes nationales d'autres continents, ce qui ouvrira de nouveaux horizons en matière de développement technique pour nombre d'entre elles dans lesquelles de telles opportunités étaient absentes, affirme la FIFA. Les FIFA Series fourniront en outre aux Associations Membres participantes des opportunités commerciales supplémentaires ainsi qu'une meilleure exposition. La phase pilote se tiendra du 18 au 26 mars 2024, le lancement officiel étant quant à lui prévu pour mars 2026. Des sélections des six confédérations participeront à l'édition de mars 2024. Les FIFA Series devraient ensuite se tenir chaque année paire, lors de la fenêtre de mars du calendrier international des matchs. Quatre sélections nationales prendront part au tournoi prévu en Algérie et dont les rencontres se dérouleront aux stades Nelson Mandela

(Baraki) et le 19 mai (Annaba). Outre l'Algérie (pays hôte), le tournoi regroupera Andorre (UEFA), Afrique du Sud (CAF) et Bolivie (CONMEBOL). Les équipes suivantes participeront à la phase pilote des FIFA Series 2024, qui aura lieu en mars 2024 : FIFA Series : Algérie Algérie (CAF) Andorre (UEFA) Afrique du Sud (CAF) Bolivie (CONMEBOL) FIFA Series : Azerbaïdjan Azerbaïdjan (UEFA) Bulgarie (UEFA) Mongolie (AFC) Tanzanie (CAF) FIFA Series : Arabie saoudite (A) Cambodge (AFC) Cap-Vert (CAF) Guinée équatoriale (CAF) Guyana (Concacaf) FIFA Series : Arabie saoudite (B) Bermudes (Concacaf) Brunei (AFC) Guinée (CAF) Vanuatu (OFC) FIFA Series : Sri Lanka Bhoutan (AFC) Papouasie-Nouvelle-Guinée (OFC) République centrafricaine (CAF) Sri Lanka (AFC).

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS

L'Ivoirien Ouattara est désormais qualifié au MCA

L'attaquant ivoirien Romaric Ouattara, signataire durant le mercato d'hiver d'un contrat de trois saisons et demie avec le MC Alger, a été officiellement qualifié au sein de l'effectif de l'actuel leader de la Ligue 1 Mobilis de football, selon la Ligue de football professionnel (LFP). L'instance dirigeante de la compétition a publié les informations du joueur dans la rubrique "fiche du club" réservé au "Doyen" sur son site officiel. Du coup, l'ancien joueur du Stade Abidjan (Div.1

ivoirienne) sera mis à la disposition de l'entraîneur français Patrice Beaumelle en vue des prochains matchs. Romaric Ouattara (19 ans) pourrait être convoqué pour le prochain match du MCA, samedi en déplacement face à l'ES Sétif, pour le compte de la 19e journée du championnat. Outre Romaric qui va porter le dossard N.9, le Mouloudia d'Alger a également engagé les services du milieu offensif Larbi Tabti jusqu'en 2026, en provenance de l'ES Sétif avec laquelle il a

mulé 22 apparitions pour un but marqué. Le MCA, qui reste sur un match nul sur le terrain du MC El-Bayadh (0-0) samedi dernier, occupe le fauteuil de leader avec 40 points, avec neuf longueurs d'avance provisoirement sur son dauphin le CR Belouizdad. Le Mouloudia s'est qualifié aux 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie, où il affrontera le CR Zaouia (inter-régions) le samedi 9 mars au stade Mustapha-Tchaker de Blida (15h00).

R.S

ATHLÉTISME/
CHAMPIONNAT
NATIONAL HIVERNAL

320 athlètes, de 84 clubs confirment leur participation

Environ 320 athlètes (messieurs et dames), de différentes catégories d'âge, représentant 84 clubs de 28 wilayas, ont confirmé leur participation à l'édition 2024 du Championnat national hivernal d'athlétisme, dédiée à feu Abdelkader Hamani, et qui se déroulera les 1-2 mars prochains, au stade Miloud Hadji d'Oran, a appris l'APS mardi auprès des organisateurs. Une compétition interclubs, organisée par la Ligue oranaise d'athlétisme (LOA), sous l'égide de la Fédération algérienne de la discipline (FAA) et qui sera ouverte aux moins de 18 ans, aux moins de 20 ans et aux seniors (messieurs et dames). Avec un total de 156 athlètes, représentant 25 clubs, la wilaya d'Alger sera la mieux représentée dans cette compétition, devant Bejaïa (52 athlètes/10 clubs), et Bordj Bou Arreridj (14 athlètes/4 clubs). A l'inverse, certaines wilayas comme Ouargla, El Taref, Oum El Bouaghi, Khenchela et Naâma ne seront représentées que par un seul athlète, le plus souvent dans la catégorie des seniors/messieurs.

R.S

EQUITATION
(CONCOURS NATIONAL
DE SAUT D'OBSTACLES)

La deuxième semaine une et deux étoiles à partir de jeudi à Oran

La deuxième semaine du grand concours national de saut d'obstacles une et deux étoiles aura lieu, ce week-end au centre équestre "Monté Cristo" d'Oran à Es-Sénia, a-t-on appris, hier, auprès de la Fédération équestre algérienne (FEA). Quinze épreuves seront au programme de cette compétition destinée aux cadets, juniors et seniors des 1er et 2e degrés et chevaux 4 et 5 ans et plus, a-t-on indiqué.

Le grand prix deux étoiles seniors spécial, dédié à la mémoire de quatre cavaliers, les frères Zoaur Haider et Ali ainsi que Haitem Kheili et Komokov Mohamed, de la première semaine, disputé du 22 au 24 février en cours, a été remporté par le cavalier Moundir Mahi montant "Chilling" du club hippique "Étoile de l'Est" de Constantine. Chez les jeunes, les grands prix ont été remportés respectivement chez les juniors par Mostefaoui Soheib du club hippique "Mitidja" de Blida et chez les cadets par le jeune cavalier Hamza Cherif Abderrahmane de "l'Ecurie oranaise". Cet événement sportif équestre, qui annonce l'ouverture de la nouvelle saison, organisé en deux week-ends par le club équestre "Monté Cristo d'Oran", en collaboration avec la Fédération de cette discipline, regroupe 170 cavaliers cadets, juniors et seniors de 25 clubs équestres du pays, rappelle-t-on. Ces concours nationaux marquent le lancement de la saison des compétitions nationales de saut d'obstacles 2024, pour lesquelles la Fédération équestre algérienne a programmé deux concours à la même date, le second au centre équestre de Blida pour donner le choix aux cavaliers et cavalières de participer, vu le nombre de chevaux et des clubs qui a augmenté. Les compétiteurs s'affronteront dans les catégories cadets, juniors et seniors. Au fil de ces concours nationaux, les vainqueurs accumuleront des points comptant pour la "Ranking List" qui servira de repère pour le directeur technique national pour suivre les performances des cavaliers.

R.S

WTT YOUTH CONTENDER-2024

170 pongistes de 20 pays au rendez-vous d'Alger

La Coupole du complexe olympique "Mohamed Boudiaf" abrite du 28 février au 2 mars, le WTT Youth Contender-2024 de tennis de table pour jeunes catégories, avec la participation annoncée de 170 pongistes (garçons et filles), représentant 20 pays dont l'Algérie, a-t-on appris, hier auprès de la Fédération algérienne (FATT). "Le tournoi qui regroupe plus d'une centaine d'athlètes est ouvert aux jeunes catégories en individuel (U11, 13, 15, 17 et U19) et le double mixte (U15 et U19)", a indiqué la fédération, ajoutant que la compétition est placée sous l'égide du ministre de la Jeunesse et des Sports, et organisée en collaboration de la Fédération internationale (ITTF) et la WTT.

L'année 2024 connaîtra un record de tournois WTT Youth Contender, avec l'organisation de plus de 50 événements qui seront le point culminant pour les jeunes talents. Il s'agit d'un nombre sans précédent d'événements prévus pour inspirer et élever la prochaine génération de stars du tennis de table. S'appuyant sur l'incroyable succès des années précédentes, le WTT Youth Series élargit ses horizons et introduit de tout nouveaux événements Youth Contender au calendrier. La ville d'Alger sera une des étapes de ces événements passionnants, en plus de ceux de Beyrouth, Luxembourg, Santiago, Cancun, Jeju, Sandefjord, Huntsville, Caracas, Tashkent, Burlingame, Sarajevo

et Riyad. Depuis sa création, le WTT Youth Series a connu une croissance exponentielle. De seulement 14 événements en 2021, la série s'est étendue à 33 événements en 2022 et 43 en 2023. Le calendrier 2024 marque une nouvelle étape, avec plus de la moitié des événements programmés adoptant le format Youth Contender de quatre jours, offrant ainsi aux jeunes joueurs une plateforme unique. Les Etats-Unis d'Amérique, la Tunisie, le Monténégro, le Portugal, le Qatar, le Liban et la République de Corée accueilleront plusieurs événements de la série jeunesse du WTT en 2024, ce qui souligne l'engagement du WTT à étendre la portée du tennis de table pour les jeunes à tous les coins du

globe et à cultiver des talents de divers horizons. L'année 2024 marquera également le premier WTT Youth Star Contender organisé en Asie du Sud-Est, la ville hôte devant être annoncée dans les semaines à venir. Les événements de premier plan de la série WTT Youth verront les meilleures stars U15 et U19 se rendre à Tunis, Podgorica, Lima, Skopje, Doha et Vila Nova De Gaia. Programme du WTT Youth Contender-2024 d'Alger (28 février-02 mars 2024) : 28 et 29 février 2024 : compétitions individuelles U13 et U17. - 01 et 02 mars 2024 : compétitions individuelles U11, U15 et U19. - 29 février et 01 mars 2024 : compétitions doubles mixtes U15 et U19.

R.S

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DISCUTE DE LA CRISE ALIMENTAIRE DANS GAZA

Dernière tentative avant une famine généralisée

Hier mardi, le Conseil de sécurité de l'ONU a discuté de la crise de l'insécurité alimentaire dans la bande de Gaza, sur la base d'une demande soumise par les délégués de l'Algérie, la Suisse, la Guyane et Slovaquie. C'est la dernière tentative pour sauver ce qui pourrait être sauvé dans l'enclave palestinienne martyrisée depuis plus de trois mois par une agression sioniste. Dans la bande de Ghaza, près de 2 millions de personnes vivent une véritable famine.

Selon les Nations-Unies, les forces sionistes bloquent "systématiquement" l'accès aux personnes ayant besoin d'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne de Ghaza, compliquant encore la tâche déjà délicate d'acheminer cette aide dans cette zone. "Il est devenu pratiquement impossible d'effectuer des évacuations médicales et des livraisons d'aide dans le nord de la bande de Ghaza, et de plus en plus difficile dans le sud", a déclaré Jens Laerke, porte-parole du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Tous les convois d'aide prévus dans le nord se sont vu opposer un refus par les forces sionistes ces dernières semaines, le dernier autorisé remontant au 23 janvier, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Pire encore, même les convois qui avaient reçu une autorisation, ont été bloqués à plusieurs reprises ou ont essuyé des tirs.

M. Laerke a ainsi évoqué un incident survenu dimanche dernier, lorsqu'un convoi organisé conjointement par l'OMS et le Croissant-Rouge palestinien pour évacuer des patients de l'hôpital Al Amal assiégé dans la ville de Khan Younes (sud), a été bloqué pendant des heures et que des ambulanciers ont été arrêtés.

"Malgré une coordination préalable (avec les forces sionistes) pour tous les membres du personnel et les véhicules, les forces (sionistes) ont bloqué le convoi de l'OMS pendant de nombreuses heures dès qu'il a quitté l'hôpital", a déclaré M. Laerke aux journalistes à Genève.

Les forces sionistes "ont forcé les patients et le personnel à sortir des ambulances et ont fait se déshabiller les membres du personnel médical", a-t-il ajouté, précisant que le convoi, qui transportait 24 patients, était resté bloqué pendant sept heures. "Trois membres du personnel paramédical du Croissant-Rouge palestinien ont ensuite été arrêtés, bien que leurs informations personnelles aient été communiquées à l'avance aux forces" sionistes, a déclaré M. Laerke, ajoutant qu'un seul d'entre eux avait été libéré jusqu'à présent. "Il ne s'agit pas d'un incident isolé", a-t-il souligné. "Les convois d'aide ont essuyé des tirs et l'accès aux personnes



ayant besoin d'être secourues leur est systématiquement refusé". Cette "facilitation inadéquate de l'acheminement de l'aide dans la bande de Ghaza signifie que les travailleurs humanitaires sont exposés à des risques inacceptables et évitables d'être détenus, blessés ou pire encore", a déclaré M. Laerke.

UNRWA: L'ACHEMINEMENT DE L'AIDE A RECULÉ DE 50% DEPUIS JANVIER

Très peu d'aide humanitaire est entrée dans la bande de Ghaza, ce mois-ci, avec une baisse de 50% par rapport à janvier, a déclaré lundi le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés (UNRWA), Philippe Lazzarini. M. Lazzarini a indiqué sur la plateforme X, que "l'aide était censée augmenter et non diminuer" pour répondre aux besoins énormes des deux millions d'habitants de Ghaza, qui vivent dans des conditions désespérées.

Le chef de l'UNRWA, a également déclaré que "la levée du siège pour permettre une aide vitale et

des approvisionnements commerciaux significatifs, était attendue depuis longtemps". En moyenne, près de 98 camions humanitaires sont entrés à Ghaza ce mois-ci, a indiqué l'agence des Nations Unies qui vient en aide aux réfugiés palestiniens, dans son dernier rapport de situation, publié lundi. Plus de 75% de la population de Ghaza, soit jusqu'à 1,7 million de personnes, ont été déplacés depuis le début des hostilités à la suite des agressions sionistes depuis le 7 octobre 2023. Les agences des Nations Unies continuent de mettre en garde contre l'aggravation de la crise alimentaire dans l'enclave.

Plus de deux millions de personnes sont confrontées à une crise ou à des niveaux d'insécurité alimentaire encore plus graves, selon le Bureau des affaires humanitaires des Nations Unies, OCHA. En outre 83% des puits ne fonctionnent pas, au même titre que tous les systèmes de traitement des eaux usées, face à l'absence de l'accès à l'eau potable dans les gouvernorats du nord de la bande de Ghaza.

R.N

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Joe Biden évoque une trêve pendant le Ramadan

« Le ramadan approche, et les Israéliens ont convenu qu'ils ne participeraient pas à des activités [militaires] pendant le ramadan », a déclaré Joe Biden dans l'émission « Late Night With Seth Meyers » de la chaîne NBC.

« Je pense que si nous obtenons ce cessez-le-feu temporaire, nous serons en mesure de changer la dynamique et de ne pas avoir immédiatement une solution à deux Etats, mais un processus pour parvenir à une solution à deux Etats », a-t-il poursuivi. Aucune confirmation ou précision de la Maison Blanche n'a été diffusée après cette prise de parole. L'extrait, qui a été retranscrit par l'agence Associated Press, n'avait pas fait l'objet d'une diffusion en ligne, hier matin. Dans la même émission, M. Biden a par ailleurs estimé : « J'espère que lundi prochain [4 mars], nous aurons un cessez-le-feu ». « Mon conseiller à la sécurité nationale me dit que nous sommes proches, proches, mais pas encore au point », avait-il lancé.

Les pays médiateurs, Qatar, Egypte et Etats-Unis, tentent de négocier un compromis avec Israël et le Hamas en vue d'une trêve. Mais Israël exige la libération de tous les otages lors de cette pause. Le Hamas réclame de son côté un cessez-le-feu complet, le retrait des troupes israéliennes de la bande de Gaza et la levée du blocus imposé par Israël depuis 2007.

Tamim Ben Hamad Al Thani, l'émir du Qatar, pays au centre des efforts de négociations et qui héberge certains dirigeants du Hamas, entame mardi à Paris une visite d'Etat de deux jours, a annoncé la présidence française. Le dirigeant qatari devrait rencontrer Emmanuel Macron mardi après-midi à l'Elysée, puis dîner avec lui.

Selon l'agence de presse officielle du Qatar, l'émir vient de rencontrer le chef du Hamas, Ismail Haniyeh, à Doha, et a discuté avec lui des efforts « visant à parvenir à un accord de cessez-le-feu immédiat et permanent ». Mais Benjamin Netanyahu a réaffirmé dimanche qu'Israël lancerait prochainement une opération terrestre contre Rafah.

R.I

GHAZA

Audiences de la CIJ clôturées, le génocide sioniste continue

La Cour internationale de Justice a clôturé lundi, les audiences publiques consacrées à la demande d'avis consultatif sur les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques de l'entité sioniste dans le Territoire palestinien occupé, y compris Al-Qods-Est, au moment où l'entreprise génocidaire sioniste se poursuit à Ghaza. "L'avis consultatif de la Cour sera donné lors d'une séance publique, dont la date sera annoncée en temps voulu.

La Cour entamera à présent son délibéré", a indiqué l'organe judiciaire principal de l'ONU, dans un communiqué publié sur son site officiel. Lors des audiences tenues au siège de la CIJ à La Haye (Pays-Bas), du 19 au 26 février, une cinquantaine de pays, dont l'Algérie, et trois organisations (la Ligue des Etats arabes, l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et l'Union Africaine (UA)), ont présenté des exposés oraux, appelant la CIJ à se prononcer sur l'illégalité de l'occupation des territoires palestiniens, et de tenir l'entité sioniste

pour responsable des crimes perpétrés contre le peuple palestinien. Sur instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie avait souligné mardi dernier, dans son plaidoyer devant la CIJ, l'importance de se soumettre aux lois internationales relatives à l'occupation et de les faire respecter. Dans son exposé devant la CIJ, au nom du groupe des juristes algériens, composé également de l'experte dans les questions des droits de l'Homme et vice-présidente de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP), Maya Sahli Fadelle, le Professeur en droit international et membre de la Commission du droit international à l'ONU, Ahmed Laraba, a indiqué que "L'Algérie est profondément convaincue que l'impunité est la première loi des oppresseurs". "Notre fonction est de leur dire qu'il y a une loi et que celle-ci doit être respectée et que ce n'est pas une loi de vengeance, mais de justice, c'est dans état d'esprit que l'Algérie réitère les demandes qu'elle a exprimées dans ses écrits antérieurs", a-t-il

ajouté. L'orateur a dénoncé, "les politiques et pratiques israéliennes en Palestine occupée qui violent les règles fondamentales des droits humains". De son côté, la Palestine a qualifié d'"inacceptable", le fait de permettre à l'occupant sioniste de poursuivre son génocide à Ghaza, soulignant la nécessité de mettre fin à l'occupation "de manière inconditionnelle". L'Afrique du Sud, a quant à elle, accusé l'entité sioniste de violer la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide et de pousser les palestiniens à Ghaza "au bord de la famine", alors que la Russie a souligné la nécessité pour l'entité sioniste, de mettre fin à ses violations des résolutions internationales et de permettre au peuple palestinien d'établir son Etat indépendant. Appelant à un cessez-le-feu immédiat à Ghaza et à un flux d'aide sans entrave pour les Palestiniens à l'approche du mois sacré de Ramadan, la délégation turque a, de son côté, demandé à la CIJ de déclarer "illégal", les politiques et pratiques de l'entité sioniste dans les territoires

palestiniens occupés, alors que le Brésil et Cuba ont appelé à tenir l'entité sioniste "pour responsable des violations systématiques des lois internationales".

L'ENTITÉ SIONISTE PIÉTINE TOUJOURS LES RÉSOLUTIONS ET DÉCISIONS INTERNATIONALES

Au dernier jour des audiences, l'OCI a pour sa part, demandé de cesser d'exporter des armes et des munitions vers l'entité sioniste, tandis que la Ligue arabe a déclaré que l'occupant sioniste méprisait la justice internationale. Dans son argumentation, l'UA a appelé à la fin de l'impunité et de l'injustice à l'encontre de la population de Ghaza, réaffirmant le droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Pour rappel, l'entité sioniste est poursuivie devant la plus haute juridiction des Nations unies pour crime de génocide. Par ailleurs, un mois après la décision de la CIJ sur le génocide dans l'enclave palestinienne, l'armée d'occupation a maintenu son escalade contre des civils à Ghaza et en Cisjordanie occupée.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 The Resident



21h10

Cade a prétexté une virée entre copines pour rendre visite à son père au centre de désintoxication à l'occasion de la journée des familles.

Chérie 25 Castle



21h05

Un malfrat est découvert mort dans sa voiture. La veille, il avait braqué un coffre appartenant à un des hommes de main de Victor Racine, baron du crime.

arte Etat limite



20h55

Jamal Abdel-Kader, psychiatre de 34 ans, court chaque jour entre les différents services des urgences à la réanimation pour apaiser les souffrances de ses patients.

N2 Espèces menacées



21h10

Partis sans guide dans une réserve, au Kenya pour un safari, des touristes américains se retrouvent privés d'eau, de véhicule et de médicament après l'attaque d'un rhinocéros.

C8 Mongeville



21h20

Sur le chantier d'un ensemble immobilier en construction, un couple découvre un cadavre. Il s'agit du corps de Pierre Lancien, un fameux architecte. Il a chuté du cinquième étage.

C STAR Johnny English contre-attaque



21h10

A Londres, alors que la Première ministre est sur le point de diriger son premier G12, la base de données des services secrets du MI7 est piratée par de mystérieux agresseurs.

Bob marley : grâce au carton du film "One Love", ses ventes explosent !



C'est un succès particulièrement retentissant que s'offre actuellement le film "Bob Marley: One Love". En effet, le long-métrage de Reinaldo Marcus Green, sorti le 14 février, connaît actuellement un démarrage exceptionnel dans notre pays, avec déjà plus d'un million de spectateurs ! À tel point que celui-ci s'est classé numéro un du box-office ! Pour rappel, il s'agit d'un biopic sur l'incroyable parcours de l'icône jamaïcaine qui a été Bob Marley jusqu'à sa disparition tragique en 1981, à l'âge de seulement 36 ans.

Et ce formidable élan de nostalgie ne s'arrête pas aux salles obscures, puisque les musiques de Bob Marley ne cessent de s'envoler dans les charts du monde entier depuis la sortie du film "One Love". Ainsi, le best-of "Legend" du chanteur et son groupe The Wailers, paru en 1984, se classe à la première position du top Back Catalogue (albums sortis il y a plus de trois ans) depuis deux semaines, voyant ses ventes s'envoler de 140% en trois semaines.

Mais au-delà de ces deux albums du regretté chanteur, c'est bien l'ensemble de son oeuvre qui intéresse à nouveau le public. Plus de 44 ans après sa commercialisation, le titre "Could You Be Loved" est 115ème du Top Singles cette semaine avec 687.000 steams (avec une hausse de 38% de son volume d'écoutes), alors que "Is This Love" se classe 163ème avec 554.000 lectures et "Three Little Birds" est 176ème grâce à 525.000 écoutes. Ces trois titres s'envolent aussi sur Spotify, Deezer, Apple Music ou YouTube dans le reste du monde (Nouvelle-Zélande, Portugal, Venezuela...).

Autre conséquence, on peut également noter que l'un des petit-fils de l'artiste, YG Marley, qui n'est autre que le fils de Rohan Marley et Lauryn Hill, cartonne également avec le titre "Praise Jah In The Moonlight" : près de 102 millions d'écoutes sur la plateforme de streaming suédoise.

6ter La Belle et la Bête



21h05

Un prince égoïste fut victime d'une enchantresse qui le transforma en bête affreuse. Les années ont passé : Belle est la fille la plus ravissante et la plus cultivée de son village. ...

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

5^{ÈME} SALON NATIONAL DE LA PHOTO À KHENCHELA Le prix de la meilleure photographie attribué à Abderraouf Boumaiza

Le jeune Abderraouf Boumaiza, de la wilaya d'Annaba, a raflé le prix de "la meilleure photographie" à l'issue du 5^{ème} Salon national de la photo, organisé sur trois jours par la Maison de la culture Ali-Souaïhi de Khenchela.

Pour le concours de la "meilleure exposition", où chaque concurrent s'est vu dédier un espace pour y exposer 4 de ses photographies, le prix est revenu au photographe Oussama Boulaâgour, de Khenchela, tandis que le photographe, Bakir Amaiz El Hadj Ahmed, de Ghardaïa, a reçu le "prix du jury". Le choix des lauréats a été opéré par un jury constitué des artistes Youcef Sbaâ, Bachir Gourar et Amine Ghasil. Abderraouf Boumaiza, exprimant sa "joie" et sa "fierté" d'avoir remporté le prix de "la meilleure photographie", a affirmé que cette consécration le motive à déployer davantage



d'efforts, et fait part de son souhait de participer, à l'avenir, à des salons internationaux afin qu'il puisse honorer l'Algérie. De nombreux photographes parmi les participants à cette manifestation se sont déclarés heureux d'avoir concouru lors de ce salon national qui leur a

permis d'échanger des expériences et de découvrir les sites touristiques historiques et thermaux dont regorge la wilaya de Khenchela. Pour rappel, la galerie Lazhar-Hakkar de la maison de la Culture de Khenchela a accueilli pendant 3 jours la cinquième

édition du Salon national de la photo avec la présence de 21 photographes, placée sous le slogan "Ma photo est l'emblème de mon pays", et qui a été marquée par l'exposition de 75 photographies de participants venus de nombreuses wilayas du pays.

R.C

Journée arabe du patrimoine: une conférence sur "le patrimoine culturel palestinien" à Oran

Dans le cadre de la célébration de la Journée arabe du patrimoine, coïncidant avec le 27 février de chaque année le Musée public national "Ahmed Zabana", a organisé une Conférence culturelle sur le thème "Patrimoine culturel Palestinien". Cette conférence, organisée en solidarité avec la juste cause palestinienne et en soutien au peuple palestinien qui résiste à la machine destructrice de l'entité sioniste, a commencé d'emblée par la projection de documentaires intitulés "Ayaba", mettant en lumière les villages palestiniens qui ont connu des déplacements de populations, durant les années 1940, parmi eux les villages de "Beitin", "Safora" et "Deir Al-kacem". Ces documentaires, réalisés par le dramaturge spécialisé dans le théâtre de "Mime", Saïd Salama, retracent les événements puis-

sés dans les archives sur les crimes commis par l'entité sioniste sur le déplacement des populations de ces villages ancestraux, ayant une histoire séculaire, voire riches en patrimoine culturel, notamment historique et monuments archéologiques, en particulier des mosquées et des églises. Devant le public présent à cette rencontre, organisée par le musée national "Ahmed zabana", le spécialiste des arts islamiques à l'université de Tlemcen, le calligraphe Khaled Khaldi, a conçu lors d'un atelier vivant, un tableau calligraphique représentant la carte de la Palestine. Dans son intervention, il a focalisé sur le patrimoine culturel palestinien, dont l'art de la calligraphie arabe, sachant que les palestiniens sont considérés parmi les premiers calligraphes à avoir remporté des prix lors des manifestations culturelles internationales sur l'art de la calligraphie,

soutenant que "la Palestine regorge d'artistes de renom reconnu mondialement dans cette spécialité ainsi que dans d'autres arts et métiers". Le Professeur Al Agoun Oum El Kheïr du département d'histoire de l'université d'Oran 1 "Ahmed Benbella" a axé son intervention sur l'histoire de la ville de Ghaza et les civilisations qu'a connues cette ville, considérée comme l'une de plus anciennes villes palestiniennes et célèbre pour sa résistance à travers les âges. Pr Belbachir Omar, du département "Civilisation" de l'université d'Oran, a quant à lui, abordé dans son intervention la position de l'Algérie d'appui et de soutien à la question palestinienne et les relations historiques entre l'Algérie et la Palestine, ainsi que les haltes historiques les plus marquantes que la question palestinienne a traversé.

R.C

L'Algérie reçoit l'attestation d'inscription de "la gravure sur métal" sur la liste du patrimoine mondial immatériel

La ministre de la Culture et des Arts a reçu, lundi à Alger, l'attestation d'inscription de "la gravure sur métal: or, argent et cuivre, savoir-faire, arts et pratiques" sur la liste du patrimoine mondial immatériel de l'humanité de l'Unesco qui lui a été remise par le directeur du bureau régional de l'Unesco, Eric Falt. Lors de la cérémonie de remise de l'attestation, organisée au Palais de la culture Moufidi Zakaria, en présence d'experts participant au colloque international d'Alger sur le patrimoine culturel subaquatique, Mme Mouloudji a souligné que la réception de

l'attestation d'inscription de cet art est un honneur, voire un hommage au savoir-faire algérien. De son côté, M. Falt a salué les efforts de l'Algérie et ceux des différents pays participant à l'élaboration du dossier d'inscription et de classification de cet art sur la liste du patrimoine mondial, soulignant que ce savoir-faire traduit des formes expressives et des symboles locaux, de même que la richesse des techniques et compétences artistiques transmises à travers des générations entières exerçant cet art séculaire aussi bien en Algérie que dans les autres pays participant à ce dossier. Il a rappelé, dans ce

contexte, que ce dossier a été inscrit au nom de l'Algérie et de neuf autres pays arabes, dont la Tunisie, la Libye, la Palestine, la Mauritanie, le Soudan et le Yémen. L'UNESCO avait inscrit le dossier de "la gravure sur métal: or, argent et cuivre, savoir faire, arts et pratiques" sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité au nom de l'Algérie et de 9 autres pays, lors de la 18^e réunion périodique du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, tenue du 4 au 10 décembre 2023 à Kasane (Botswana).

R.C

Chafik Mesbah publie "Idéologie politique et mouvement national en Algérie"

Le livre "Idéologie politique et mouvement national en Algérie : Des projets partisans au projet de renaissance nationale" de Mohamed Chafik Mesbah, retrace avec, avec minutie, le soubassement politique et idéologique de chacun des courants du mouvement national algérien durant la période allant de 1936 à 1956, en consacrant une partie de l'ouvrage à la relation entre l'armée et la nation.

Cet ouvrage de 349 pages, paru récemment aux éditions Casbah, est "une adaptation fidèle" de sa thèse de doctorat d'Etat en sciences politiques, soutenue auprès de l'université d'Alger, en 1981. "Cette adaptation a obéi à la volonté de proposer à un large lectorat une présentation claire et pédagogique de l'histoire du mouvement national algérien, couvrant la période allant de 1936 à 1956", explique l'auteur.

Ce livre préserve, intégralement, le caractère académique de la thèse originale avec un exposé didactique sur les origines du mouvement national algérien et les différents courants politiques dont il se composait. Naturellement, c'est le courant nationaliste (Étoile Nord-africaine, PPA-MTL) qui en constitue l'ossature, selon le cheminement organique qui a été le sien. La thèse de doctorat est riche de ses sources documentaires écrites mais aussi des témoignages de première main, recueillis auprès d'acteurs et de dirigeants du mouvement algérien encore en vie à l'époque. Cette thèse est le prolongement d'un mémoire de diplômé d'Études supérieures de Sciences politiques soutenu en 1974, sur le même sujet, auprès de l'Université de la Sorbonne (Paris II). M. Mesbah qui s'est engagé très jeune au sein de l'Armée nationale populaire (ANP), c'est sa recherche en s'attachant sur la problématique fondamentale de la relation entre l'armée et la nation, problématique mise en évidence dès les premières années de la Guerre de libération nationale. Outre le caractère académique de cette recherche, l'auteur du livre n'a jamais fait mystère de sa vocation à être, selon la formule du sociologue italien Antonio Gramsci, un "intellectuel organique" au service de la patrie.

L'ouvrage préfacé par le regretté Colonel Youssef Khatib, dit Si Hassen, maquisard intellectuel ayant accédé au commandement de la wilaya IV historique de l'ALN, demeure d'actualité et préserve toute sa rigueur et son authenticité, depuis la soutenance de la thèse, intervenue en juillet 1981.

R.C

Justin Timberlake lance son nouveau single "Drown"

Justin Timberlake opère son grand retour avec un nouvel album attendu le 15 mars. Après le premier single "Selfish", qui n'a pas rencontré le succès escompté, l'artiste compte bien inverser la tendance avec le nouvel extrait "Drown". Le 15 mars, au milieu d'un mois très chargé entre Beyoncé, Ariana Grande et Shakira, Justin Timberlake publiera son nouvel album "Everything I Thought It Was", le premier depuis six ans. Une longue attente à laquelle l'ancien membre du boys band "NSYNC a mis fin en janvier avec le single "Selfish". Un titre mid-tempo entre électro et R&B, qui compte à l'heure actuelle 31 millions d'écoutes en un mois. Un score plutôt timide pour l'artiste, d'autant plus que les fans de Britney Spears sont montés au créneau. Après les révélations chocs de la chanteuse dans son livre à propos de Justin Timberlake, ceux-ci ont tenu à lancer une campagne pour envoyer au sommet des charts, un titre de Britney Spears également intitulé "Selfish". Et ça marche puisque la chanson datant de 2011 s'est classée numéro un sur iTunes un peu partout. Justin Timberlake a annoncé une grande tournée nord-américaine puis en dévoilant l'inédit plus rock "Sanctified" lors du "Saturday Night Live". Cette semaine, Justin Timberlake passe la troisième avec "Drown", nouvel extrait de l'album "Everything I Thought It Was" qui contiendra 18 morceaux. Pour accompagner la sortie de ce nouveau single, Justin Timberlake vient d'annoncer la partie européenne de sa tournée mondiale "The Forget Tomorrow World Tour".

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravallac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin I
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 896

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- 1 Ont leur territoire.2 Productrice de sirop.3 A fumé de l'herbe.- Une petite laine.4 Battissons le pavé.5 Passionné d'informatique.- Début de série.- Pas distraite par la droite.6 Langue.- Mesure l'énergie.- Chevêtre.7 Lanciers.- Note.- Régime de neutre.8 Le Bamboche (de).- Prendrait son courage à deux mains.9 Travaille à l'oeil.10 Fait du travail souterrain.- En 66.11 Mère de Conchobar.- Actrice française.- Note.12 Schutzstaffel.- Sinople.- Cubes.

Verticalement

- 1 Auteurs de la 'scène du puits' de Lascaux ?2 Font moins de déchets.3 Ladrerie.- Victime d'un parricide.4 En marge.- Epineux.5 Bêtes, dans les deux sens.- Préposition.- Distrait au son.6 N'est pas la tête de turc.- Nombre de puissances.7 Descente de rivière.- Béguine.8 Salut québécois.- Résipiscence.9 Suivriez le circuit.10 Assortisse.- Pièce romaine.11 Le Créateur de Tolkien.- En tête.12 (Te) déposeras.

Mots croisés grille N° 896

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- 1 Barques sur le Nil.- Parler du Midi.2 Lis des marais.- Oeuvre de Charpentier.3 L'Ami du peuple.- Plantes alpestres.4 Pape ou empereur.- Serpent de verre.5 Femme de Kessel.6 Epinettes.- Exsangue.7 Mines.- Chassieuse.8 Parti ou classe, selon le sens.- En fin de vie.- Développement.9 Physicien allemand.- Symbole chimique.- Fleuve.10 Ensemble de lignes.- En jette !11 Lac de Russie.- Sensibilité d'un photographe.- Enki.12 Agave.- Place latine.

Verticalement

- 1 Un peu marmotte.- Jaunes, par exemple.2 Mis en quarantaine.3 Genre de fiction.- Dents du sanglier.4 Ont plus ou moins le même âge.- Vêtement japonais.5 Pipéracées.- Fils du Soleil.6 Sur Tille.- Sodium.- Avocat.7 Le dragon en faisait partie.- Le crocodile en fait partie.8 Nécessaire à l'heure.9 Vis.- Ile.10 Trouvent mieux ailleurs.11 Les arbres y cachent la forêt.- Dent.12 Classe.- Draille.

L'Etusa met en place un programme spécial

L'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a mis en place un programme spécial pour le transport des fidèles à l'occasion de la prière du vendredi à la Grande mosquée d'Alger. Cette dernière aura lieu le 1 mars. Selon un communiqué de l'Etusa, pas moins de 49 bus, répartis sur treize lignes, seront mis à disposition des citoyens vendredi de 9h30 jusqu'à 15h30. Les prix des tickets oscillent entre 50 et 100 DA. A ce titre, l'Etusa invite les citoyens à garder leurs tickets car ces derniers seront valables pour la totalité du parcours (aller/retour).

LA NATION

Mercredi 28 Février 2024

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:02	13:03	15:59	18:33	19:48

Météo

Alger	☀️	23	Tizi Ouzou	☀️	23
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☀️	22
Constantine	☀️	23	Oran	☀️	25

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

33 morts et 1229 blessés en une semaine

Trente-trois personnes sont décédées et 1229 autres ont été blessées dans 1067 accidents de circulation enregistrés durant la période du 18 au 24 février 2024, à travers le pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Alger où 5 personnes sont décédées et 129 autres ont été blessées

suite à 148 accidents de la circulation. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 858 interventions pour procéder à l'extinction de 515 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (70 incendies), d'Oran (41) et de Blida (28), a ajouté la même source. Selon le même bilan, 6573 interventions ont été effectuées par les éléments de la Protection civile durant la même période pour le sauvetage de 611 personnes en situation de danger, ainsi que 5676 opérations d'assistance diverses.

TOURNOI DE TENNIS DE MONASTIR

L'Algérien Nazim Makhoul débute contre un Suédois

Le tennisman algérien Nazim Makhoul sera opposé au Suédois Fred Simonsson, au premier tour du Tableau Final du tournoi professionnel "M15", qui se déroule du 26 février au 3 mars à Monastir (Tunisie). Les deux joueurs sont issus des qualifications, mais sur papier, l'Algérien de 27 ans

semble légèrement favori par rapport au Suédois de 29 ans, car nettement mieux positionné que lui au classement mondial de la Fédération internationale de tennis (ITF). Makhoul occupe en effet le 309e rang chez l'ITF, suivant le dernier classement, actualisé le 24 février courant, alors que Simonsson y figure en 1066e position.

Doté d'un prize-money de 15.000 USD, le tournoi qui se déroule sur surface rapide, a drainé la participation de certains joueurs relativement bien placés chez les professionnels de l'ATP, notamment, le Tchèque Jakub Nicod qui pointe actuellement au 474e rang.

SIDI BEL ABBES

Circulation difficile sur les RN 95 et 13

La circulation automobile à travers les axes routiers des routes nationales (RN) 95 et 13 de la wilaya de Sidi Bel Abbes a été rendue difficile, ces dernières 24 heures, en raison des perturbations météorologiques enregistrées, a-t-on appris, hier, auprès des services de la Protection civile. La RN 95 enregistre, indique la cellule d'information et de communication de la Protection civile, des difficultés dans le trafic routier entre les communes de Sidi Bel Abbes et Boukhanifis, au niveau du carrefour de Sidi Khaled, en raison des grandes quantités de pluie enregistrées. La même source a souligné que les agents des unités de la protection civile de Nouala Benmoussa et Boukhanifis sont intervenus pour pomper l'eau et ouvrir les routes à la circulation.

La RN 13, sur son tronçon reliant les communes de Telagh et Daya, enregistre également des perturbations dans la circulation automobile, en raison de quantités de neiges accumulées. Les services de la protection civile sont intervenus en collaboration avec ceux de la Gendarmerie nationale, de Sûreté de wilaya, des services des Communes concernées et des Travaux publics, dégager les routes et les rouvrir à la circulation, a-t-on ajouté de même source. Parallèlement aux intempéries enregistrées dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, les services de la Sûreté poursuivent l'organisation de campagnes de sensibilisation au profit des usagers des routes nationales, appelant les automobilistes à plus de vigilance lors de leurs déplacements pour éviter les accidents.

INTEMPÉRIES

Neige, pluies orageuses sur plusieurs wilayas



Des chutes de neige ont continué hier d'affecter les reliefs dépassant les 1000 et 1100 mètres d'altitude dans plusieurs wilayas du Nord et de l'intérieur du pays, a indiqué un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saïda, Nord d'El Bayadh, Tiaret, Nord de Laghouat et le Nord de Djelfa sont ainsi placées en vigilance "Orange" jusqu'à ce matin, souligne le BMS, précisant que l'épaisseur de la neige est estimée entre 5 et 10 cm. Les wilayas de Tissemsilt, Sud de

Ain Defla, Médéa, Blida, Tizi Ouzou, Bouira, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Bejaïa, Jijel, Mila, Constantine, Oum El Bouaghi, Souk Ahras, Batna, Khenchela et Tébessa sont, quant à elles, placées en vigilance "Orange" jusqu'à demain.

L'épaisseur de la neige est estimée pour ces wilayas entre 10 et 20 cm, pouvant atteindre ou dépasser localement 25 à 30 cm sur le Djurdjura et les Babors, ajoute le bulletin. La même source a annoncé des averses de pluie parfois orageuses et accompagnées localement de chute de grêle, avec rafales de vent sous orages, ce

soir, des wilayas de l'Est du pays, a indiqué un bulletin météorologique spécial (BMS) émis, hier, par l'Office national de la météorologie (ONM). Les wilayas de Skikda, Annaba et El Tarf sont, ainsi, placées en vigilance orange du mercredi à 03h00 au jeudi à 06h00 au moins. Durant la période de validité de ce bulletin, les quantités de pluie sont estimées entre 30 et 50 mm pouvant atteindre ou dépasser localement 60 mm, précise l'ONM, soulignant que le BMS Pluie émis le lundi 26 février reste en vigueur.

CCLS DE M'SILA

Le directeur et un chef de service placés sous mandat de dépôt

Le juge d'instruction du Tribunal de M'sila a ordonné la mise en détention provisoire du directeur de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de M'sila, ainsi que du chef du service exploitation de cette même structure, tandis que deux autres employés ont été placés sous contrôle judiciaire, a annoncé hier la Gendarmerie nationale dans un communiqué. La même source a précisé que des éléments de la section de recherche, munis d'informations faisant état de l'existence d'un déficit de l'ordre de 1.550,1 quintaux au niveau du stock d'orge importée et subventionnée, ont diligenté une enquête approfondie. Les investigations des gendarmes ont abouti à la présen-

tation de quatre suspects devant le procureur de la République près le Tribunal de M'sila pour les délits intentionnels d'abus de pouvoir en violation de la loi, de négligence manifeste ayant entraîné un détournement de deniers publics, de dilapidation de deniers publics et de détournement de matières subventionnées. Le communiqué a conclu que le dossier a été transmis au juge d'instruction qui a ordonné la détention provisoire de 2 personnes, à savoir le directeur de la CCLS de M'sila et son chef de service exploitation, et le placement sous contrôle judiciaire de deux employés de l'entrepôt de la coopérative.

ALGÉRIE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

L'Algérie augmente sa souscription au capital

L'Algérie augmentera sa souscription au capital de la Banque africaine de développement (BAD) à hauteur de 36.617 actions supplémentaires, en vertu d'un décret présidentiel publié au Journal officiel (JO) n 11. Il s'agit du décret présidentiel n 24-80, signé par le prési-

dent de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 14 février 2024, autorisant la souscription de l'Algérie aux actions de la BAD au titre du règlement sur la cession d'actions de la Banque. Le versement de cette souscription sera opérée sur les fonds du Trésor pu-

blic dans les formes prévues par les résolutions du Conseil des gouverneurs de la BAD datées du, respectivement, 29 mai 1998, 27 mai 2010, 31 octobre 2019 ainsi que la résolution du Conseil d'administration de la banque du 21 novembre 2023, a précisé la même source.